

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 26

Janvier 2017



AGENDA

Samedi 7 janvier

Navette Gratuite

Lundi 9 janvier

RAM

Collecte des encombrants

Lundi 16 janvier

Ramassage sapin de Noël

Samedi 21 janvier

Navette Gratuite

Lundi 23 janvier

RAM

Collecte des encombrants

le 9 janvier 2017.

Pensez à sortir vos déchets la veille (mais pas avant), et devant son habitation, merci.

**Le Maire, Frédéric GOUPIL
et le Conseil Municipal**

**vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2017**

Bonne
ANNÉE 2017

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE à partir du 03 janvier 2017



Votre enfant est né(e) en 2014, pour l'inscrire à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2017 vous devez : vous rendre dans la mairie de votre village pour l'inscrire en fournissant : Un justificatif de domicile + le livret de famille + le carnet de santé (vaccinations obligatoires).

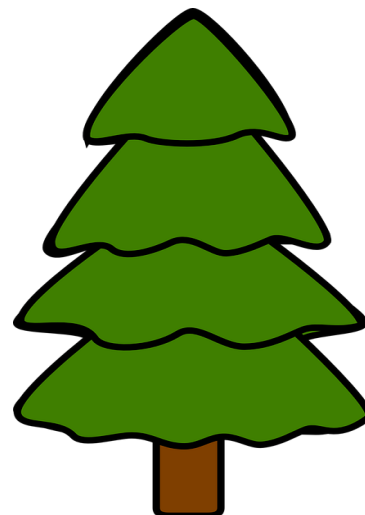
Prendre contact rapidement avec la directrice de l'école maternelle au 01 64 95 71 36 (de préférence entre 12h et 13h et après 15h45) afin d'organiser un rendez-vous.

COLLECTE DES SAPINS EN PORTE-A-PORTE

Les agents techniques de la commune ramasseront uniquement le **LUNDI 16 JANVIER 2017** les sapins de Noël.

De ce fait, chaque personne est invitée à déposer son sapin naturel sur le trottoir, en veillant à ce qu'il soit sans pied, sans sac, et débarrasser de toute guirlande, neige artificielle ou décoration.

Merci de le sortir le veille uniquement.



Autres Infos

BALAYAGE DES TROTTOIRS NETTOYAGE DES CANIVEAUX À GRILLE

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir les trottoirs au-devant de sa propriété. Il appartient donc à chacun de les nettoyer notamment en cette période de l'année pour la glace et la neige susceptibles de créer des accidents. Par ailleurs, pensez également au nettoyage des caniveaux à grille, éventuellement installés devant votre propriété, qui peuvent être bouchés, notamment par des feuilles.

NOS AMIS LES CHIENS

Il a été constaté une recrudescence de déjections canines. Il est signalé aux propriétaires de chiens de respecter les lieux de promenade et de ne pas les souiller par la déjection. De plus, nous vous rappelons que conformément à la législation les chiens doivent être tenue en laisse dans les lieux publics ou ouverts au publics.



INFO FERMETURE
de l'éco-centre (déchèterie)
d'Etampes

Pour nettoyage et rénovation

Du 2 au 31 janvier 2017
Pendant la durée des travaux,
l'éco-centre le plus proche vous accueille :
Eco-centre de Saclas,
Rue de la Gare - Tél : 01 60 80 15 27
+ d'information, contactez le SIREDOM
au 01 69 74 23 50

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille.

Ordures ménagères : Mardi matin Emballages/Journaux : Jeudi matin

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contactez le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contacter le **SEDRE 01 64 94 56 21**

CHASSE

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février. Soyez vigilants, restez sur les chemins. Les battues au gros gibier seront, quant à elles, signalées par des panneaux à l'entrée des chemins.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Autres Infos suite ...

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse : ccas@boissylesec.fr

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

Tél.: 01 69 16 14 25



LES BOUCHONS D'AMOUR

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la Mairie, dans la borne prévue à l'accueil.

ELECTION SYNDICALE TPE

Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés et employés à domicile sont appelés à voter du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 pour choisir le syndicat qui les représentera.

CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche.

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

NAVETTE GRATUITE

La navette gratuite pour les Boissyens est de retour. Vous avez le choix, 1 samedi matin sur 2, d'être transporté vers Etampes soit pour le marché soit pour une grande surface de votre choix. Ce transport est pris en charge en totalité par la CCAS de Boissy le Sec. Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Société AEROPRESTIGE au 06.75.34.10.25.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :



Autres Infos suite et fin

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37

de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise

Samedi: Le Rotoir



Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissyens et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis après-midi. Il vous appartient de contacter le 01 64 95 70 35.

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H

Mardi de 14H à 19H

Mercredi Fermé

Jeudi de 14H à 17H

Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35

Fax : 01 69 58 77 75

Email : mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec :
Allée Gérard Dubrule
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H

Mardi de 9H à 12H

Mercredi et Jeudi Fermé

Vendredi de 9H à 12H

Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56